

Commune de RETSCHWILLER

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 6 Juillet 2023 à 19 h A la salle des fêtes communale

La convocation à cette séance, avec indication de l'ordre du jour, a été adressée à chaque membre le 30 Juin 2023.

Ont assisté à la séance, sous la présidence de Mme SCHEIB Esther, Maire :

Mmes et MM. Sonia HUTT, Jean-Luc KNOERR, Pierre KREISS, Martine SCHMITT et Henri ULRICH

Absents excusés : MM. Bernard BREITENBUCHER, Charles GRAF, Alain KROPP, Caroline MULLER et Jean-Michel ROHE

Procuration donnée par Mr Alain KROPP à Mme la Maire.

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance.

Mr Henri ULRICH est désigné comme secrétaire.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du PV du 30/05/2023
- 2) Ligne de trésorerie
- 3) Divers

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 30 MAI 2023

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 Mai 2023 est approuvé par 6 voix pour (avec la procuration) et 1 abstention (pour absence).

2. LIGNE DE TRESORERIE

Mme la Maire rappelle aux conseillers qu'en date du 30 Mai 2023, le Conseil Municipal avait décidé de prendre une ligne de trésorerie du Crédit Agricole s'élevant à 40 000 €, d'une part pour rembourser la ligne de trésorerie arrivée à échéance en Juillet 2023 pour un montant de 30 000 €, et d'autre part, pour augmenter la trésorerie de la Commune de 10 000 € en attendant le versement de la DETR.

Cependant, le Crédit Agricole n'a pas été favorable à l'augmentation de la ligne de trésorerie pour un montant de 10 000 € supplémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de souscrire une ligne de trésorerie au Crédit Agricole s'élevant à 30 000 €, pour une durée de 1 an et autorise Mme la Maire à signer le contrat.

3. DIVERS

- Arrêté municipal de circulation pris par Mme la Maire concernant la circulation sur l'itinéraire cyclable
- Fête du 14 Juillet

La Maire,
E. SCHEIB

Le Secrétaire,
H. ULRICH